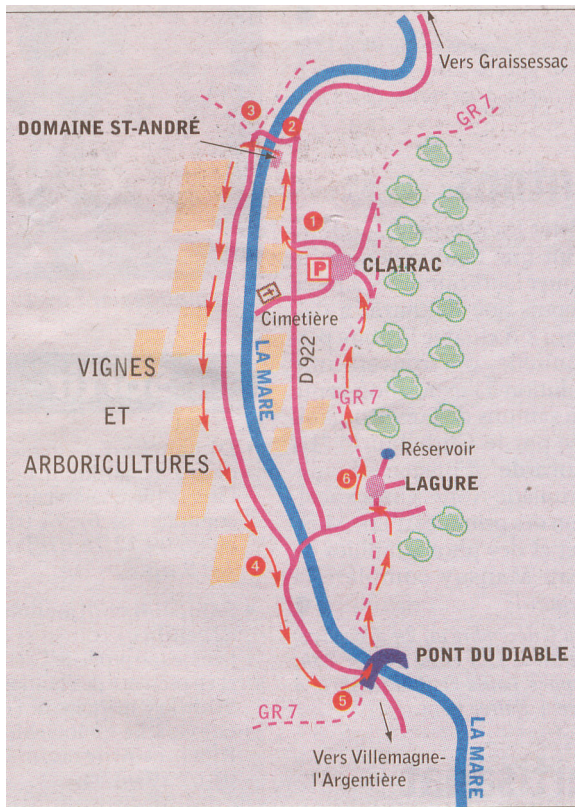


Balade à Clairac



À 85 km au nord-ouest de Montpellier, une vallée presque sauvage, un pont du Diable et une Mare impétueuse.

Une balade facile de 7 km.

De votre voiture, redescendez vers la D 922.

- ❶ Partir sur la droite et, avec prudence, marchez le long de la route pendant 1 km pour, juste avant une inflexion à droite de celle-ci, s'engager à gauche sur un chemin.
- ❷ Il mène à un domaine nommé Saint-André. En le contournant par la droite, on va aboutir à un pont en béton, plutôt inesthétique, qui va par contre dominer les superbes gorges de la Mare avec ses versants rocheux.
- ❸ Partir à gauche, immédiatement après le pont. Vous êtes sur une petite route parfois mal goudronnée ou presque terreuse. Elle va dominer la rivière sauvage qui est à gauche, et longer des bosquets et des vignes à droite. Après presque 3 km, ce cheminement va rejoindre la D922 au niveau d'un pont enjambant la Mare.
- ❹ Restez sur la même rive en partant tout droit le long de la route pendant 600 m pour arriver au niveau d'un sentier qui descend à gauche vers le pont du Diable, classé monument historique.
- ❺ À cet endroit, il y a une aire avec des tables en bois. Vous y rejoignez le GR 7, balisé en rouge et blanc. Passez alors sur le pont pour, juste après, partir à gauche. Toutefois, on peut, avec précaution, descendre sur la berge accidentée pour s'émerveiller de la portée et de la hauteur de l'arche principale de ce pont médiéval. Suivre alors le GR à travers berges jusqu'au hameau de Lagure.
- ❻ En passant près du réservoir de l'agglomération, situé plus haut à droite, continuez tout droit vers Clairac. Après 1,2 km sur ce chemin, vous arrivez au niveau du lacet d'une petite route. Délaissez le GR qui part à droite en montant pour descendre, à gauche, vers Clairac et votre voiture.

📍 Comment y aller

De Montpellier, aller à Clermont-l'Hérault par la N 109. Dans cette cité, se diriger vers Bédarieux par la D 908. Traverser Bédarieux pour, après le pont sur l'Orb, prendre à gauche la direction de Hérépian. Dans cette ville, partir à droite, direction Graissessac, par la D 922. Contourner Villemagne-l'Argentière. La route enjambe plus loin la rivière la Mare. Faire 2 km et monter à droite dans la commune de Clairac pour s'y garer.